

98/100 à Rio peut valoir 12/20 à Liège

ENSEIGNEMENT Les notes récoltées lors de séjours à l'étranger diffèrent grandement. L'Europe veut les harmoniser

- Les systèmes de notation universitaire diffèrent grandement selon les pays.
- Au fil des années, l'Europe a recommandé l'usage de tables de conversion des notes.
- Question de justice et de transparence pour les étudiants en mobilité.

Cent sur cent en droit. 98 sur 100 en marketing digital... Débarquant en Belgique après un séjour dans une université d'Amérique du Sud, Loïc a ramené à ses proches des notes d'un optimisme hallucinant, tranchant nettement avec les points moyens généralement collectés de ce côté de l'Atlantique. A l'inverse, Rachelle, qui a fréquenté quelques mois une université anglaise, ne peut afficher que des 60 ou 65 sur 100 alors qu'elle est plutôt abonnée aux grandes dis' dans son université francophone.

La vraie surprise est toutefois sur le chemin entre l'aéroport et l'université d'origine. La moulinette institutionnelle belge va y faire un déçu : Loïc qui verra sa cote réduite d'un tiers. Et une heureuse : Rachelle qui en sortira finalement avec un 17/20.

L'affaire, qui n'a rien de caricatural, anime ces jours-ci les conversations entre étudiants bénéficiant des programmes d'échange entre universités européennes (Erasmus) ou institutions

disséminées aux quatre coins du monde. Entre les heureux et les déçus, il y a bien plus que de simples décisions arbitraires. « Le problème est vieux comme...

le programme Erasmus, c'est-à-dire vingt ans. A l'origine, on a vu des étudiants s'épuiser dans une université anglo-saxonne et revenir avec des cotations qui influençaient leur moyenne nettement à la baisse, alors que d'autres qui avaient fait les touristes dans un pays du sud de l'Europe en sortaient avec les honneurs, explique Julien Nicaise, directeur de l'Ares (la fédération des institutions d'enseignement supérieur francophones). Rapidement toutefois, les pays et les institutions ont pris langue pour développer des tables de conversion de leurs systèmes de notation. » C'est qu'en plus des disparités entre échelles de cotations nationales, il existe diverses manières de les utiliser au sein d'un même pays.

Table européenne

Le processus de Bologne, qui a débouché sur la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur, a déjà permis, avec l'organisation des cours en ECTS (European credit transfer system), de trouver un premier commun dénominateur. Au fil des années, l'Europe a recommandé l'usage de tables de conversion des notes. « C'est que, expliquent les responsables du programme « éducation et formation » de la Commission européenne, les étudiants en mobilité ont droit à un traitement juste et à la transparence de leurs notes lorsque les crédits sont transférés d'un établissement à un autre, dans la

mesure où l'accès à des études supérieures, à des subventions et autres avantages peut dépendre de leur niveau de performance. » Dans la mesure aussi où la « transparence des niveaux de performance est tout aussi importante pour les diplômés candidats à un emploi dans leur pays ou dans un autre ».

Cette table européenne s'appelle Egracons (European GRade CONVersion System) - mais d'autres coexistent -, permet une transparence et une comparaison des notes par le croisement de deux facteurs : la cote de l'étudiant dans le pays d'accueil et la manière dont sont réparties les notes entre étudiants de ce pays. « Le principe est assez simple : si 90 % des étudiants d'un pays ou d'une université déterminée affichent des 18/20, la cote sera revue à la baisse par nos universités. A l'inverse, si la plupart des cotes sont à 12 par exemple, la note sera revue à la hausse lors du retour en Belgique », souligne Julien Nicaise.

Derrière le principe tournent évidemment des modèles mathématiques sophistiqués mais également des accords spécifiques entre universités. « Chaque institution est autonome pour gérer ce problème mais beaucoup travaillent avec le modèle fourni par l'Union européenne, conclut Julien Nicaise. Par ailleurs, ces questions sont souvent réglées en amont lors de la signature de conventions entre institutions. Tout n'est sans doute pas parfait à 100 %, mais le problème est bien moins complexe qu'il y a 10 ans. Vouloir remettre en question le système serait une fausse bonne idée. » ■

ÉRIC BURGRAFF

MODE D'EMPLOI

Egracons ...

A titre d'exemple, en Allemagne, les étudiants sont évalués de 0 à 18 et le seuil de réussite est fixé à 4/18 ; en Italie, les notes de passage vont de 18 à 30. Une simple règle de trois ne peut résoudre ces divergences. Lorsque les établissements décident de transférer les notes de leurs étudiants en

mobilité, le responsable désigné par l'université ou la haute école doit comparer le tableau de distribution des notes de son groupe de référence avec celui de l'autre établissement pour le groupe de référence. Pour faire simple, il s'agit de mettre en parallèle la répartition en pourcentage des étudiants ayant réussi l'examen par « niveau de note » entre les deux établissements. Des exemples concrets de conversions des notes sont disponibles dans la partie glossaire et exemples du site ECTS de la Commission européenne : ainsi, un 2/4 obtenu en Autriche en ingénierie et génie civil équivaudra à un 13/20 à Gand.

... pondère les notes

Depuis 2012, Egracons, un outil en ligne de conversion, a été mis au point en collaboration avec plusieurs établissements participants. Cette « calculatrice » informatique permet d'obtenir une conversion automatique, sur la base d'une information annuelle relative à la distribution statistique des notes attribuées aux étudiants. Cet outil est accessible gratuitement à tout établissement, mais implique qu'il fournisse les informations préalables sur son système de notes et grades et la distribution statistique des points obtenus par les étudiants en son sein. A l'heure actuelle, en Fédération Wallonie-Bruxelles, trois universités, quatre hautes écoles et une école supérieure des arts sont enregistrés.

ANNE-SOPHIE LELRQUIN